Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260605-DEL_2026_065-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_065

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 29 mai 2026

Présents : 22
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL (arrivée à 19h45), Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 7
Mme Maryline DUFÉE a donné pouvoir à Mme Marie-Laure DAVY
Mme Marie-Paule DAHIREL a donné pouvoir à M. Alain BARBÉ
M. Samuel MARTINEAU a donné pouvoir à M. Patrice BEDEL
M. Benjamin LE GONIDEC a donné pouvoir Mme Christine COLAS
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Virginie HERVÉ
Mme Patricia VEYRIES a donné pouvoir à Mme Morgane GOUES
M. Jean-Michel GOIZET a donné pouvoir à M. David MACÉ

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
Mme Fabienne DERONDIER

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260605-DEL_2026_065-DE

9- BREIZH ACHATS – CONVENTION D'ADHESION SPECIFIQUE – MARCHE « ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU ET PAPIERS »

Rapporteur : Mme Christine COLAS, Maire

Suite à l'adhésion à la centrale d'achat régionale « Breizh achats » qui va progressivement se substituer au Groupement d'achats 22 (entre 2025 et 2027), la commune est sollicitée pour le lancement de la consultation du marché « Achat et livraison de fournitures de bureau et papiers », avec effet à compter du 1er janvier 2027.

Après un recensement précis des besoins par le service Accueil de la Mairie, il est proposé d'adhérer aux lots indiqués dans la convention spécifique jointe en annexe à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 2113-2 à 5 du code de la commande publique ;

Vu la convention constitutive de la centrale d'achat et son règlement intérieur formalisés par ses Membres fondateurs joints en annexes de la convention d'adhésion cadre ;

Vu la délibération du 1er juillet 2024 relative à l'adhésion de la commune de Pleurtuit à la centrale d'achat régionale Breizh achats ;

Vu l'avis de la commission « Projets structurants - Personnel communal – Sécurité – Intercommunalité - Vie associative » du 26 mai 2026 ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'adhérer à cette convention spécifique proposée par Breizh achats ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE les termes de la convention d'adhésion spécifique au marché « Achat et livraison de fournitures de bureau et papiers » ci-annexée ;

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que toutes pièces administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 27 voix POUR et 2 CONTRE (M. Lemoine, Mme Derondier)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Fabienne DERONDIER